

Département de l'Ain

Arrondissement de Belley

Canton de Lagnieu

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté, Egalité, Fraternité

SYNDICAT MIXTE

BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN

Objet de délibération :
Rapport sur l'égalité hommes/femmes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil syndical

Séance du 10 février 2026 à 18h00

Sous la Présidence de M. Alexandre NANCHI, Président, sont présents 57 délégués sur 82, convoqués le 28 janvier 2026.

Etaients présents :

CC Plaine de l'Ain : Mesdames Céline AGUERSIF, Claire ANDRÉ, Estelle BARBARIN, Danielle BERRODIER, Béatrice DALMAZ, Eliane NAMBOTIN, Valérie PERRACHON, Françoise VEYSSET-RABILLOU, Marie-Françoise VIGNOLLET, Jocelyne LABARRIERE, Véronique CORNA, Messieurs Gilbert BOUCHON, Joël BRUNET, Guy CAGNIN, Morgan CORNEFERT, Eric BEAUFORT, Christian de BOISSIEU, Patrice FREY, Alexandre NANCHI, Pascal VETTARD, Philippe DEYGOUT, Emmanuel GINET, Christian LIMOUSIN, Vincent MANCUSO, Lionel MANOS, Jean-Luc VIBERT, Alain TÊTU, Gabriel FOURNIER, Thierry LADREY, Serge MERLE, Denis SOUCHON, Laurent REYMOND-BABOLAT, Gilberto GRECO, Laurent ROBERT et Roelof VERHAGE.

CC de la Côtière à Montluel : Madame Sylvie OBADIA, Messieurs Philippe BELAIR, Clément BOYER, Franck GENILLON, Pierre-Yves GERARD, Bernard LAVIRE et Patrick MEANT.

CC Rives de l'Ain Pays du Cerdon : Mesdames Myriam FANGET, Joëlle MARION, Jacqueline PIPERINI, Messieurs Christian BATAILLY, Vincent BOURDEAUDUCQ, Cyrille DUMOULIN, Jean-Michel BOULMÉ, Jean-Noël POUPLIER et Eric TEYSSIER.

CC Miribel et Plateau : Madame Christine FRANCOIS, Valérie POMMAZ, Messieurs Joël AUBERNON, Xavier DELOCHE, Jean-Pierre GAITET et Pierre GOUBET.

Ont donné pouvoir :

Daniel MARTIN (CC Plaine de l'Ain) à Alexandre NANCHI (CC Plaine de l'Ain)
Pascal PAIN (CC Plaine de l'Ain) à Eric BEAUFORT (CC Plaine de l'Ain)

Sont excusés :

CC Plaine de l'Ain : Messieurs Jérôme DOCHE, Giacomo VALERIOTI et Jean-Luc RAMEL.

CC de la Côtière à Montluel : Mesdames Catherine FRANGIONE, Andrée RACCURT, Messieurs Philippe FERRAND et Philippe POIRSON.

CC Rives de l'Ain Pays du Cerdon : Mesdames Anne BOLLACHE, Monsieur Pierre BELY.

CC Miribel et Plateau : /

Est élue secrétaire de séance : Mme Béatrice DALMAZ (C.C. Plaine de l'Ain)

Vu la loi du 4 août 2014 sur l'égalité réelle entre les femmes et les hommes qui décide que la politique intégrée devient la règle ;

Par décret n° 2015-761 du 24 juin 2015 relatif au rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant les collectivités territoriales (JO du 28 juin 2015), les communes et EPCI de plus de 20 000 habitants ont l'obligation, à compter du 1^{er} janvier 2016, de rédiger un « rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes ».

Ce rapport ci-annexé est donc présenté par Monsieur le président à l'assemblée délibérante.

BILAN SOCIAL

Le syndicat s'engage à promouvoir l'égalité femmes-hommes dans l'exercice de responsabilité politique et civique.
Il s'engage à contribuer à l'égalité professionnelle en interne.

I – La politique de ressource humaine

Au sein du syndicat mixte Bugey Côtière Plaine de l'Ain, deux agents sont employés : un homme et une femme.

La répartition dans les filières de la fonction publique territoriale est la suivante :

- Filière technique : un homme
- Filière administrative : une femme

II – Les politiques d'égalité

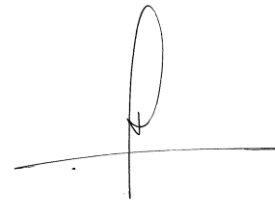
Les actions de formation suivies en 2025 ont été :

- *Agent de la filière technique* : aucune formation suivie.
- *Agent de la filière administrative* : aucune formation suivie.

Le Conseil syndical,

PREND ACTE du rapport rédigé sur l'égalité femmes/hommes pour le syndicat mixte BUCOPA.

Le Président,



Alexandre NANCHI

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme

Le président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération

Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le

Affichée le